

Réglementation ATEX : connaître les fondamentaux et appréhender leur mise en œuvre sur le terrain



DURÉE : 2 jours

PRIX : 1 340 € HT

SESSIONS

A - 15 – 16/03/2017
Dunkerque
B - 30 – 31/05/2017
Dunkerque
C - 11 – 12/10/2017
Dunkerque

PUBLIC

Opérateurs de production,
tableautistes, chefs opérateurs,
donneurs d'ordre,
chargés d'affaire ou acheteurs
de prestations de services et de
matériels en zone ATEX,
ingénieurs production,
responsables d'exploitation,
chefs d'unité, personnels
de direction, service inspection,
personnels HSE.

LES REPAS SONT OFFERTS

*Formation organisée sur une
unité pédagogique
industrielle à taille réelle (en
photo ci-dessus) avec notre
partenaire OLEUM, centre de
formation européen de
TOTAL.*



Objectifs

Être en règle avec la réglementation directive 99/92/CE.
Prendre connaissance de la problématique ATEX.
Être capable d'identifier une dérive ATEX (réalisation d'audits) (maintenance, achat, utilisation, etc.).
Avoir un langage commun (entre le donneur d'ordre et l'entreprise, entre les différents corps de métiers et entre les différents niveaux hiérarchiques).
Augmenter le niveau de sécurité du site.

Les + de cette formation

Formation opérationnelle avec mise en situation sur une unité pédagogique à taille réelle (ancienne raffinerie).
Formateur ayant une forte expérience pratique sur les sites industriels.

Contenu

Les fondamentaux :

- généralités sur les ATEX (gaz et poussières),
- sources d'inflammations (électrique, mécanique, électricité statique, etc.),
- directives 1999/92/CE et 2014/34/UE (94/9/CE) (DRCPE, certification, achat des matériels, etc.),
- approche du classement de zone,
- approche des différents modes de protection des matériels ATEX électriques et non électriques,
- règles d'intervention en zone ATEX (EPI, prises et gaz, etc.),
- présentation des certifications de compétence -nationales et internationales : Saqr-ATEX, Ism-ATEX et IECEx.

Mise en situation sur le terrain :

- déplacements par rapport au plan de zones,
- adéquation matériels et marquage ATEX / zone,
- identification des dérives matérielles.

Évaluation et délivrance d'une attestation des compétences acquises (suivant le déroulé de la formation, l'évaluation peut avoir lieu après la formation, *via* Internet).